

Prendre soin de notre ville

Depuis plus d'un an, Bellerive poursuit sa politique de valorisation et d'embellissement de ses rues et quartiers. L'objectif ? Rendre à Bellerive son statut de ville résidentielle. Cela passe par l'embellissement et la sécurisation des entrées de ville, l'harmonisation du mobilier urbain et l'entretien des espaces publics. Le tout dans une démarche de développement durable en cohérence avec la charte d'urbanisme et paysagère.

Des entrées de ville soignées et embellies

Champ Roubeau (route de Gannat)

Le nouveau visage de la traversée de Champ Roubeau prend forme grâce à un aménagement ambitieux pour embellir et sécuriser l'entrée la plus fréquentée de notre ville. Les travaux de dissimulation des réseaux aériens, de renforcement de l'éclairage public par la pose d'un nouvel éclairage Led moins énergivore et de rénovation de la chaussée ont donné le ton. Place à la 2^e phase qui débute dans quelques semaines. Au programme : l'agrandissement des accotements et des trottoirs, la création de places de stationnement, la plantation d'arbres et de bandes végétalisées et aussi l'aménagement de passages piétons sécurisés. Ces travaux ont été pensés pour modifier complètement la perception que peut avoir l'automobiliste de ce quartier bellerivois. Notre ville résidentielle va s'afficher dès le panneau d'entrée de la commune.

Coût des travaux

Phase 2 : sécurisation et aménagements entrée de ville
= 365 000€ dont part communale 206 822 €



Champ Roubeau : une entrée de ville arborée



Champ Roubeau : une entrée progressive



Champ Roubé : stationnement matérialisé et piétons en sécurité

Creux Véry et avenue Général de Gaulle (route d'Hauterive)

La cure d'embellissement d'une autre entrée de ville, qui elle aussi en avait bien besoin, vient de s'achever avec la plantation des derniers arbres avenue du Général de Gaulle. Petit retour en arrière ! L'histoire a commencé avec l'aménagement paysager du Burger King, la reprise complète de la rue du Creux Véry, le rachat de la pointe du même nom qui servait de garage improvisé, la plantation de 7 cèdres du Liban de 15 ans d'âge. Elle se termine aujourd'hui avec la réception des derniers aménagements du chemin piétonnier qui a le mérite en plus d'avoir empêché le squatage des camions et des voitures.

Regard croisé sur cet aménagement avec Gérard Brunel, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et au cadre de vie : « *Le délai des travaux et le cahier des charges ont été globalement respectés. L'engazonnement et les plantations ont été faits au bon moment pour le démarrage de la végétation. Nous avons planté sur cette opération un total de 35 arbres d'alignement et d'espèces plus nobles, ce qui permettra d'avoir une belle entrée de ville* ».

Coût des travaux = 91 257€



Creux Véry



Avenue Général de Gaulle : traitement des allées et traversées piétonnes